



RÉUNION DU C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale se réunira en séance ordinaire :

à la Mairie (salle du Conseil Municipal)

le MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

à 19 H 00

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation du compte-rendu du 1^{er} juillet 2021
- ◆ Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022
- ◆ Questions diverses.

La réunion sera publique, mais limitée en nombre pour permettre le respect des distances sanitaires en vigueur.

Toute personne présente à cette réunion devra obligatoirement :

- Porter son masque individuel, se laver les mains avec une solution Hydroalcoolique (fournie à l'entrée) et respecter les distances barrières.

Héricy, le 03 novembre 2021

Le Président,

Yannick TORRES

